

En exercice : 59

Présents : 56

Votants : 58

Séance du 7 avril 2026

Le sept avril Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 31 mars 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAZÉ

SAINT AIGNAN S/ROË
SAINT ERBLON
SAINT MARTIN DU LIMET
SAINT MICHEL DE LA ROË
SAINT POIX
SAINT QUENTIN LES ANGES
SAINT SATURNIN DU LIMET
SENONNES
SIMPLÉ

TRIDON Fabrice, GEUSSELIN Stéphanie, titulaires
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CLAEREBOUT Évelyne, titulaire
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
SORIEUX Vanessa, titulaire
VALLÉE Jean-Luc, titulaire
TISON Hervé, BECQUET Vincent, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, DOREAU Jean-Sébastien, GAUMÉ Willy, BERTHOMÉ Anna, titulaires
BRETON Robert, titulaire
BUDES de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit, LAIRY Lionel, MÉVITE Anne, titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, GOUPILLAT Daniel, titulaires
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
GAROT Rémi, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
JOUFFLINEAU Chantal, BELOUARD Guillaume, titulaires
CHABOT Hervé, titulaire
MÉZIÈRES Hervé, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, DAMOUR Anne-Marie, titulaires
BONNIER Stéphane, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFÈVRE Laurent, ROGER-COUSIN Priscilla, GENDRY Hugues, titulaires
PELLUAU BIANCHI Alexandre, PROD'HOMME Tanguy, LE GUENNEC Aurélie, BALOCHE Dorinne, titulaires
GUILLET Vincent, PELTIER Alexandra, titulaires
JONCHERAY Quentin, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
/
ROGER Steve, titulaire
POIRIER Bruno, titulaire
BARREAU Anthony, titulaire

Étaient excusés : MANCEAU Laurence (Cossé-le-Vivien), CHAUVIN Maxime (Ballots),

Étaient absents : GUINEHEUX Dominique (Saint Quentin les Anges)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

MANCEAU Laurence a donné pouvoir à GAUMÉ Willy

CHAUVIN Maxime a donné pouvoir à CLAEREBOUT Evelyne

Secrétaire de Séance : Élu M. Vincent BECQUET, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
503-200048551-20260407-DELIB20260487-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2026
Affichage : 15/04/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

OBJET 2026-04/87 : AFFAIRES GÉNÉRALES



Séance du : 7 avril 2026

OBJET 2026-04/87 : AFFAIRES GÉNÉRALES

DELEGATIONS AU PRESIDENT D'UNE PARTIE DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Commentaires : * départ de Dominique GUINEHEUX qui s'abstient de voter.

Ce qui porte le nombre de présents à : 56 et le nombre de votants à : 58 par le jeu des pouvoirs

M. Christophe LANGOUËT, Président, rappelle au Conseil communautaire les dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales qui stipulent ce qui suit :

Le président, les vice-présidents ayant reçu délégation ou le bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

- 1° Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- 2° De l'approbation du compte financier unique ;
- 3° Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 ;
- 4° Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- 5° De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- 6° De la délégation de la gestion d'un service public ;
- 7° Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Afin de faciliter le fonctionnement de la Communauté de Communes du Pays de Craon, il propose d'utiliser cette faculté prévue par le code général des collectivités territoriales.

Considérant que :

- Il revient au Conseil communautaire de définir l'étendue des délégations consenties,
- Il est nécessaire de faciliter la réactivité fonctionnelle de la Communauté de Communes,
- Le Président doit, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, rendre compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant,
- Les délégations peuvent être retirées à tout moment par délibération du Conseil communautaire,

Le Président rappelle à l'assemblée les délégations préexistantes consenties par le Conseil communautaire
Au vu des dossiers en cours, le Président propose les délégations au Président d'une partie des attributions du Conseil communautaire, arrêtées comme suit :

	OBJET	VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
1	<p style="text-align: center;">MARCHÉS</p> <p>Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant (dans la limite de 40 000 €HT), ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget</p> <p>Lancer toutes consultations dans le cadre des marchés de travaux, de fournitures et de services lorsque les crédits sont inscrits au budget.</p>	07/04/2026
2	<p style="text-align: center;">LOCATIONS</p> <p>Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans</p>	07/04/2026
3	<p style="text-align: center;">ASSURANCES ET SINISTRES</p> <p>Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres afférentes</p>	07/04/2026
4	<p style="text-align: center;">RÉGIES</p> <p>Créer et modifier les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires</p>	07/04/2026
5	<p style="text-align: center;">INDEMNITÉS DE RÉGIES</p> <p>Fixer le montant des indemnités de responsabilité à verser aux régisseurs d'avances et de recettes</p>	07/04/2026
6	<p style="text-align: center;">ALIÉNATION DE BIENS MOBILIERS</p> <p>Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €</p>	07/04/2026
7	<p style="text-align: center;">AVOCATS NOTAIRES</p> <p>Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, commissaires de justice et experts</p>	07/04/2026
8	<p style="text-align: center;">CONTENTIEUX</p> <p>Intenter au nom de l'E.P.C.I. les actions en justice ou de défendre l'E.P.C.I. dans les actions intentées contre lui, dans l'ensemble des contentieux</p>	07/04/2026
9	<p style="text-align: center;">ACCIDENTS</p> <p>Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de la communauté de communes dans la limite de 5 000 €</p>	07/04/2026
10	<p style="text-align: center;">EXPROPRIATION</p> <p>Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux, le montant des offres de la communauté de communes à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes</p>	07/04/2026
11	<p style="text-align: center;">PERMIS DE CONSTRUIRE DEMOLIR</p> <p>Déposer et signer au nom de l'entité toute demande de permis de construire ou de démolir, déclarations préalables de travaux</p>	07/04/2026
12	<p style="text-align: center;">IMPUTATION INVESTISSEMENT</p> <p>Imputer en investissements des biens mobiliers d'une valeur inférieure à 500 €</p>	07/04/2026

13	NON-VALEUR Décider d'inscrire en non-valeurs des produits irrécouvrables dans la limite des crédits ouverts aux budgets de l'exercice et dans la limite d'une admission en non-valeur limitée de manière unitaire à 1 000 €	07/04/2026
14	ACCROISSEMENTS TEMPORAIRES D'ACTIVITE Déterminer la rémunération des agents contractuels recrutés dans le cadre des accroissements temporaires d'activités	07/04/2026
15	SUBVENTIONS Solliciter les subventions auprès des organismes susceptibles d'attribuer des aides financières (Europe, État, Région, Conseil départemental, partenaires financeurs...) dans le domaine de chacune des compétences exercées par la Communauté de communes	07/04/2026
16	ALTERNANTS ET APPRENTIS Procéder au recrutement de stagiaires, alternants et d'apprentis et engager toute convention avec les organismes scolaires ou de formation	07/04/2026
17	MARCHES Conclure et signer toute convention de groupement de commandes pour la passation de marchés et accords-cadres	07/04/2026
18	CSPL (commission consultative des services publics locaux) Saisir la commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des projets relevant de sa compétence (projets de délégation de service public, de création de régie dotée de l'autonomie financière, de partenariat, de participation du service eau et assainissement à un programme de recherche et de développement)	07/04/2026
19	REGLEMENT INTERIEUR Procéder aux modifications des règlements intérieurs des services tels que proposées par les commissions concernées	07/04/2026
20	LOGEMENT Procédure d'abandon de domicile	07/04/2026
21	RÉSEAUX Conclure et signer toute convention ayant pour objet l'établissement de servitude dans le cadre d'opérations de réseaux	07/04/2026
22	RESSOURCES HUMAINES Procéder au recrutement de tout contrat aidé sur des emplois non permanents et engager toute convention avec les organismes concernés	07/04/2026
23	INVENTAIRES DES BUDGETS Sorties d'actifs dans le cadre des inventaires des budgets	07/04/2026

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 56 (départ de Dominique GUINEHEUX)

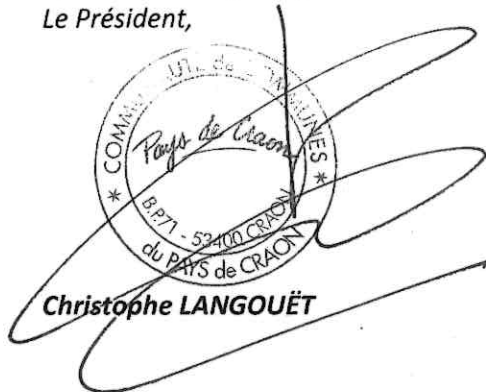
Votants : 58 (départ de Dominique GUINEHEUX qui ne prend pas part au vote et par le jeu des pouvoirs)

A L'UNANIMITÉ (58 votants)

⇒ **ARRÊTE** les délégations au Président d'une partie des attributions du Conseil communautaire, comme mentionnées dans le tableau récapitulatif ci-dessus.


*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 9 avril 2026*

*Pour extrait conforme,
Le Président,*



Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,



Vincent BECQUET

